

Remise

par carte Mastercard® Epson
prépayée physique ou virtuelle

EPSON®



**Deux ans
d'encre
garantis**
**Imprimantes
WorkForce**

Soumettez votre demande de remise en ligne!

C'est facile et rapide.

Allez à www.epsonrebates.ca pour commencer.

Les demandes doivent être soumises en ligne ou oblitérées d'ici le **31 juillet 2027**.

Le produit doit être acheté auprès d'un revendeur autorisé de produits d'imagerie
professionnelle Epson entre le **1^{er} avril 2024 et le 30 juin 2025**.

Allez à la page 3 pour connaître les conditions de l'offre de remise.

Formulaire de remise

EPSON®

Certaines restrictions s'appliquent. Pour en savoir plus, visitez la page www.epson.com/2yearguarantee. Demande de remise en ligne. Vous pouvez soumettre cette demande de remise en ligne. Allez à www.epsonrebates.ca.

ÉTAPE 1: ACHETEZ ET ENREGISTREZ VOTRE IMPRIMANTE :

Achetez une des imprimantes WorkForce® énumérées ci-dessous entre le 1^{er} avril 2024 et le 30 juin 2025. Allez à www.epsonrebates.ca pour soumettre votre demande en utilisant le numéro d'offre suivant : **24-25430CA**. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.

Enregistrez votre imprimante en suivant les instructions du document d'enregistrement fourni dans la boîte ou en allant à www.epson.ca. Vous devez le faire dans les 30 jours qui suivent votre achat.

Imprimantes admissibles :

WorkForce ST-C2100 (C11CJ63203)	WorkForce ST-C8090 (C11CH71203)
WorkForce ST-C4100 (C11CJ60203)	WorkForce ST-M1000 (C11CG94201)
WorkForce Pro ST-C5000 (C11CJ29203)	WorkForce ST-M3000 (C11CG93201)
WorkForce Pro ST-C5500 (C11CJ28202)	WorkForce Pro WF-M5799 à réservoirs géants (C11CG04201-LB) et WorkForce ST-C8000 (C11CH71202)

ÉTAPE 2: ACHETEZ L'ENCRE :

Achetez de l'encre parmi les articles admissibles suivants dans les deux ans qui suivent l'achat de l'imprimante.

Articles d'encre admissibles pour les imprimantes WorkForce ST-C2100 et ST-C4100 :

T502120-S, T502220-S, T502320-S, T502420-S

- Recevez une remise allant jusqu'à 30,79 \$ par bouteille d'encre pour l'article T502120-S et de 20,99 \$ pour les articles T502220-S, T502320-S et T502420-S.



Article d'encre admissible pour les imprimantes WorkForce ST-M1000 et ST-M3000 :

T532120-S

- Recevez une remise allant jusqu'à 27,99 \$ par bouteille d'encre.



Articles d'encre admissibles pour les imprimantes WorkForce Pro ST-C5000 et ST-C5500 ainsi que WorkForce ST-C8000 et ST-C8090 :

T542120-S, T542220-S, T542320-S or T542420-S

- Recevez une remise allant jusqu'à 46,19 \$ par bouteille d'encre pour l'article T542120-S et de 34,99 \$ pour les articles T542220-S, T542320-S et T542420-S.



Articles d'encre admissibles pour l'imprimante WorkForce Pro WF-M5799 à réservoirs géants :

M02120, M02XL120

- Recevez une remise allant jusqu'à 166,20 \$ par sac d'encre pour l'article M02120 et de 318,03 \$ pour l'article M02XL120.



ÉTAPE 3: SOUMETTEZ LE NUMÉRO DE SÉRIE DE VOTRE IMPRIMANTE AINSI QUE LES DATES D'ACHAT DE L'IMPRIMANTE ET DE L'ENCRE EN LIGNE :

Soumettez le numéro de série de votre imprimante parmi les modèles WorkForce® admissibles énumérés précédemment ainsi que les dates d'achat de l'imprimante et de l'encre.

ÉTAPE 4: JOIGNEZ LES REÇUS DE L'ENCRE ET LA FICHE D'HISTORIQUE D'UTILISATION :

Jointez le ou les reçu(s) des bouteilles d'encre ou des sacs d'encre ainsi qu'une fiche d'historique d'utilisation. Les reçus d'encre doivent avoir été établis à une date survenant au plus tard deux ans après l'achat de l'imprimante.

Instructions pour imprimer la fiche d'historique d'utilisation

À l'écran d'accueil de l'imprimante :

1. Sélectionnez « Paramètres ».
2. Sélectionnez « Imprimer la feuille d'état ».
3. Sélectionnez « Fiche d'historique d'utilisation ».
4. Appuyez sur le bouton d'impression de votre imprimante

Pour l'article ST-M1000 :

1. Sélectionnez « Paramètres ».
2. Sélectionnez « Imprimer la feuille d'état ».
3. Sélectionnez « Fiche d'historique d'utilisation ».
4. Appuyez sur le bouton d'impression de votre imprimante

Les demandes doivent être obliterées d'ici le 31 juillet 2027.

Veuillez prévoir jusqu'à dix (10) semaines pour la réception de la remise. Si vous n'avez pas reçu de réponse dans le délai prévu, allez à <https://www.epsonrebates.ca/#/home> ouappelez au 833-539-3719 pour vous renseigner sur l'état de votre demande.

CONDITIONS: TCette offre s'applique seulement aux achats admissibles des modèles d'imprimante figurant sur ce formulaire achetés et livrés au Canada entre le 1^{er} avril 2024 et le 30 juin 2025. Toute taxe de vente canadienne applicable (taxe sur les produits et services, taxe de vente du Québec ou taxe de vente harmonisée) est incluse dans la valeur nominale de la remise. Allez à la page www.epsonrebates.ca pour soumettre votre demande en ligne en n'oubliant pas de joindre la fiche d'historique d'utilisation sur laquelle figurent le numéro de série de l'imprimante et le nombre de pages imprimées. **Les demandes doivent être obliterées d'ici le 31 juillet 2027.** L'offre s'applique au client utilisateur final d'origine et non aux revendeurs, distributeurs ou dépositaires. Elle peut être combinée à tout(e) autre programme ou promotion d'Epson. Elle n'est pas transférable. L'utilisation de noms fictifs, d'adresses multiples ou de cases postales est interdite. Certaines restrictions s'appliquent. La promotion est valide pour les imprimantes ST-C2100, ST-C4100, ST-M1000, ST-M3000, ST-C5000, ST-C5500, ST-C8000, ST-C8090 et WF-M5799 à réservoirs géants (C11CG04201-LB) achetées auprès d'un revendeur autorisé Epson entre le 1^{er} avril 2024 et le 30 juin 2025. Le produit doit être enregistré avant le 31 juillet 2025. Limite de huit (8) bouteilles d'encre 502 ou 542 additionnelles par imprimante. Maximum de huit (8) demandes par imprimante. Une demande ne peut pas comporter plusieurs bouteilles de la même couleur. Limite de deux bouteilles d'encre 532 ou sacs M02XL120 additionnels par imprimante. Limite d'une bouteille ou d'un sac par demande. En fonction de volumes d'impression mensuels moyens d'environ 150 pages (ST-C2100), 200 pages (ST-C4100), 300 pages (ST-M1000/ST-M3000, ST-C5000, ST-C5500, STC8000 et ST-C8090) et 750 pages (WF-M5799 à réservoirs géants). La promotion ne s'applique qu'à l'encre. L'imprimante est couverte par la garantie limitée de 2 ans d'Epson. Pour profiter de la promotion, vous devez enregistrer votre produit. Pour de plus amples renseignements, visitez la page www.epson.ca/2yearguarantee. La revente des produits d'Epson®, y compris toute pièce ou tout composant de ceux-ci, est interdite. Les produits d'occasion ou les produits vendus aux enchères en ligne ne sont pas admissibles. Les substitutions et les prolongations ne sont pas acceptées. L'offre dépend de la disponibilité des produits. Epson et ses mandataires sont en droit de confirmer les demandes ou de rejeter celles qui ne sont pas conformes aux présentes conditions. Les factures ou reçus écrits à la main ne seront pas acceptés. La remise sera émise sous forme de carte prépayée Mastercard Epson physique ou virtuelle valide pour une période de six (6) mois, qui ne pourra pas être réémise. Epson n'est pas responsable des demandes de remise perdues, volées, invalides ou incomplètes. Conservez des copies de tous les documents soumis; les originaux deviennent la propriété d'Epson, qui pourra les utiliser conformément à sa Politique de confidentialité affichée sur son site Web. L'offre est nulle là où la loi l'interdit ou la restreint. Les demandes frauduleuses ne seront pas acceptées et pourront donner lieu à des poursuites.

Pour les achats faits aux États-Unis, il faut remplir une demande distincte dont le formulaire se trouve à www.epson.com/rebates.

La carte physique/virtuelle est émise par la Compagnie de Fiducie Peoples en vertu d'une licence accordée par Mastercard International. Mastercard et le concept de cercles sont des marques déposées de Mastercard International Incorporated. La carte ne peut pas servir à faire des retraits en espèces ni des paiements périodiques. Elle peut être utilisée partout où la carte Mastercard est acceptée. La carte virtuelle peut être utilisée pour des paiements en ligne ou des commandes téléphoniques ou postales là où la carte Mastercard est acceptée. La carte physique/virtuelle est valide jusqu'à six mois, après quoi les fonds inutilisés seront perdus. Les conditions générales relatives à la carte s'appliquent.

Vous allez recevoir des mises à jour automatiques concernant l'état de votre demande à l'adresse courriel que vous avez fournie. Epson ne vend ni ne communique le nom ou l'adresse de ses clients à d'autres entreprises à des fins de marketing. Pour en savoir plus, consultez la page <https://epson.ca/privacy-policy>.

EPSON et WorkForce sont des marques déposées de Seiko Epson Corporation. Tous les autres noms de produits et de marques de commerce ou marques déposées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Epson renonce à tous les droits associés à ces marques. © Epson America, Inc., 2025. 4/25.